



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

www.reriss.org

Numéro 01

**REVUE D'ETUDES ET DE RECHERCHES
INTERDISCIPLINAIRES EN
SCIENCES SOCIALES**



ISSN: 2788 - 275x

Avril 2020



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

ORGANISATION

Directeur de publication

Monsieur BAHA Bi Youzan Daniel, Professeur Titulaire de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Directeurs de la rédaction

Monsieur TOH Alain, Maître de Conférences de Sociologie du Développement rural, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur DJE Bi Tchan Guillaume, Maître de Conférences de Psychologie génétique différentielle, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie rurale, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur SEHI Bi Tra Jamal, Maître-Assistant de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur BAH Mahier Jules Michel, Maître-Assistant de Sociologie du Politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Mademoiselle N'CHOT Apo Julie, Maître-Assistant de Sociologie de la Famille et de l'Education, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Madame KOUAME Solange, Maître-Assistant (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité Scientifique

Monsieur AKA Adou, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur AKA Kouamé, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ASKA Kouadio, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ATTA Koffi Lazare, Directeur de recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BAH Henry, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Monsieur BANEGAS Richard, Professeur Titulaire (Institut d'Etudes Politiques, Paris, France)

Monsieur BIAKA Zasséli Ignace, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BOA Thiémélé Ramsès, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur CHAUVEAU Jean Pierre, Directeur de Recherches (IRD, Montpellier, France)

Monsieur DAYORO Z. A. Kévin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DEDY Séri Faustin, Maître de Recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DOZON Jean Pierre, Directeur de Recherches (EHSS, Marseille, France)

Monsieur EZOUA C. Thierry A., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur GOGBE Téré, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur HAUHOUOT Célestin, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur IBO Guéhi Jonas, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua, Abidjan, RCI)

Madame KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONE Issiaka, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUADIO Guessan, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU N'Guessan F., Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUASSI N'goran F., Directeur de Recherches (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUDOU Opadou, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DA Paul, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DOUBA Boroba F., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Monsieur TRA Fulbert, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité de lecture

Monsieur ADJA Vanga Ferdinand, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Monsieur AGNISSAN Aubin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DIGBO Gogui Albert, Maître-Assistant (Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, RCI)

Monsieur KEI Mathias, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONIN Sévérin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU Ossei, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUDOU Landry Roland, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Madame LODUGNON-Kalou Evelyne (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NASSA Dabié Axel, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NKELZOK KOMTSINDI Valère, Professeur Titulaire (Université de Douala, Douala, Cameroun)

Monsieur OTEME Appolos Christophe, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur OUAKOUBO Gnabro, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Madame PIRON Florence, Professeur Titulaire (Université Laval, Montréal, Canada)

Monsieur YOMB Jacques, Maître de Conférences (Université de Douala, Douala, Cameroun)



SOMMAIRE

Préface

BAHA Bi Youzan Daniel

Conférence inaugurale à l'occasion du 4^{ème} séminaire annuel du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales (LERISS) tenu à l'Université Félix Houphouët Boigny sur « Les défis de l'émergence de la Côte d'Ivoire »

DEDY Séri Faustin 1

Préalables à l'émergence de la Côte d'Ivoire : la question des mentalités

BAHA Bi Youzan Daniel 21

Partage de l'aliment en Afrique : expression du renforcement du lien social et facteur de cohésion sociale

KOUASSI N'goran François..... 32

Changement climatique et stratégies d'adaptation chez les riziculteurs de la commune de Dabou (Côte d'Ivoire)

MOUROUFIE Kouassi K. V., TRA Fulbert & DJE Bi Tchan G..... 38

Différenciation sociale et mariage à Abidjan : *une analyse à partir des couples dans la commune de Yopougon*

TRAORE Tiamba, BAH Mahier Jules Michel & TOH Alain 56

Pluralité des légitimités d'acteurs et routinisation de la violence autour du Parc National du Mont Péko (Côte d'Ivoire)

GOHOU Kebly Serge Euloge 73

Ecole face aux productions idéologiques et au statut des filles dans le département de Korhogo et de Bondoukou

AKPOUE Adjoua Marie Charlotte..... 96

Au prisme du renforcement de la cohésion sociale dans la sous-préfecture de Duékoué : *une analyse de cas du village de Tobly-Bangolo*

DOTE Chantal..... 103

Approche individuelle et institutionnelle de la déviance scolaire: cas des élèves du Lycée moderne de Guiglo

BOUMI Minkalokeu Léonce..... 117

Prise en charge des enfants prématurés de l'hôpital général de Grand-Bassam

KACOU Nigié Laurence 134



Motivation et rendement du personnel dans les établissements publics nationaux : cas de l'université Felix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody AGNICHIO Clotilde	145
La mutuelle de santé dans le secteur du transport urbain privé à Abidjan à l'épreuve de la gouvernance syndicale GBOHOU Innocent	157
Pratique managériale et motivation des travailleurs des entreprises privées de Côte d'Ivoire KOUADIO N'Guessan Hippolyte	171
Des usages des services financiers mobiles en contexte transnational. Exemple des transmigrants Burkinabé de première génération installés à Méagui (Côte d'Ivoire) DAGO N'guessan Franck & TOH Alain	187



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

PREFACE

La Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales vient apporter une réponse à une multitude d'interrogations des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Homme et de la Société (UFR-SHS) d'une part, et des étudiants de Master et de Doctorat d'autre part. Quatre raisons fondamentales justifient a priori ces interrogations et cette naissance.

- La première est que toute Université ou institution d'enseignement supérieur ne vaut que par la puissance de ses recherches et des résultats de celles-ci. Les colloques, les Séminaires, les journées scientifiques, les symposiums, les tables rondes ou tout autre meeting d'intérêt scientifique, à caractère national et ou international, doivent y contribuer.
- La deuxième est que les résultats et/ou les produits des travaux de recherche doivent être publiés pour être connus dans le monde scientifique. Telle doit être la vision ou l'ambition de tout chercheur. Telle est aussi la mission de toute revue scientifique de qualité.
- La troisième est que la recherche supporte l'enseignement et en assure la qualité et la pérennité. La recherche assure la renommée de l'Université sur le plan international. Cela est d'autant plus vrai que le Professeur HAUHOUOT Asseypo, ancien Président de l'Université de Cocody écrivait dans la préface de la première Edition 2000 de l'Annuaire de la Recherche ceci : « par sa dynamique holistique, la recherche apparaît comme le meilleur garant de l'avenir et de la solidarité qu'il n'est même pas exagéré de dire que toutes les autres activités tiennent d'elle leur légitimité. » La revue constitue indiscutablement en la matière le support idéal.
- La quatrième raison est que la promotion des Chercheurs et des Enseignants-Chercheurs, leur épanouissement scientifique, pédagogique et leurs profils de carrière dans les différents grades du CAMES passent inévitablement et nécessairement par les publications dans des revues de référence.

En rapport avec ces quatre raisons, il est à constater que depuis la fin des années 1980, l'éclatement de l'ancienne Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines en quatre UFR a consacré la disparition des Cahiers de la Faculté et des Annales de l'Université. L'UFR-SHS qui compte onze départements, dont six filières d'enseignement, trois Instituts et deux Centres de Recherche, ne dispose plus de revue à sa dimension. Il est bon de rappeler à juste titre que l'UFR-SHS est la plus grande de par ses effectifs d'étudiants (15 700), de Chercheurs et d'Enseignants-Chercheurs (500 environ) et de personnels administratifs et techniques « PAT » (100 environ).

S'il est vrai que chaque département fait l'effort de se doter d'une ou de deux revues caractérisées généralement par des parutions intermittentes ou irrégulières, à défaut



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

de disparaître purement et simplement faute de moyen, il n'en demeure pas moins que cela est largement en deçà des attentes.

Il va sans dire que la plupart des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs s'adressent à des revues étrangères en Afrique, en Europe et/ou en Amérique pour publier leurs travaux avec des fortunes diverses (rejets d'articles, retard des publications et longues attentes etc.).

C'est donc pour résoudre un tant soit peu ces problèmes que les équipes de recherche, les Conseils de département et le Conseil d'UFR-SHS ont suggéré la création de deux revues scientifiques à l'UFR.

La première sera destinée aux publications des travaux de recherche en sciences sociales et humaines. La deuxième revue publiera, outre les résultats des recherches en sciences sociales, les communications des spécialistes d'autres disciplines scientifiques (sciences médicales, juridiques, économiques, agronomiques, etc.).

Cela devra résoudre ainsi les problèmes d'interdisciplinarité et pluridisciplinarité dans la mesure où les sciences sociales sont des sciences transversales au carrefour de toutes les disciplines.

Pour ce faire, la périodicité à terme est de deux parutions annuelles, c'est-à-dire une parution semestrielle pour chaque revue.

En ce qui concerne particulièrement la Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales (RERISS), l'on devra admettre des numéros spéciaux et des parutions exceptionnelles selon les intérêts et les enjeux du moment.

Il pourra, par exemple, s'agir des numéros spéciaux consacrés aux travaux d'étudiants (Doctorants et Masterants), des actes de colloques et séminaires, des études de projets d'intérêt scientifique avec des partenaires extérieurs, ainsi que de toute autre initiative pouvant aboutir à une mise en commun des travaux issus de plusieurs spécialités et sujets dans divers domaines de la recherche scientifique.

C'est l'exemple de ce tout premier numéro RERISS qui sera mis à la disposition du public en vue de bénéficier des critiques et observations de la communauté Scientifique pour une réelle amélioration.

Toutefois l'accent doit être mis (et ce serait l'idéal) sur les parutions thématiques semestrielles en rapport avec l'actualité du moment.

Si ce principe est acquis, l'on doit s'atteler à préserver ou à sauvegarder la pérennité de la revue et à assurer sa pleine promotion sur le long terme. Cette promotion et cette pérennisation doivent se faire grâce à la mobilisation et la détermination de l'ensemble des animateurs de la revue tous les grades universitaires confondus.

L'on doit ensuite s'atteler à régler la fameuse question de financement qui bloque généralement tout projet de cette nature. En effet la pérennisation et le rayonnement d'une revue de référence dépendent aussi et surtout de ses moyens financiers. Pour éviter une existence éphémère à la RERISS, il est souhaitable que les responsables de



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

la Revue fassent d'abord un minimum de sacrifice par des cotisations à un montant supportable. Ensuite, tous les responsables et animateurs doivent souscrire à un abonnement obligatoire, ce qui signifie : à chacun son exemplaire (à un coût qui sera fixé d'un commun accord). Enfin, tous les auteurs sans exception, désireux de publier doivent contribuer à une hauteur financièrement supportable aux frais d'édition de leurs travaux.

Telles sont les suggestions susceptibles d'aider les animateurs de cette revue à assurer un minimum de garantie pour sa survie.

Par notre volonté commune et notre détermination, ce projet peut devenir une réalité pour le bonheur des initiateurs, en particulier des Chercheurs et Enseignants-chercheurs de l'UFR.

Pour terminer, je tiens à remercier tous ceux qui œuvrent inlassablement chaque jour de façon désintéressée afin que ce qui était naguère un rêve devienne une réalité. Il s'agit en premier lieu de tous les membres du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales, qui constituent plus qu'une équipe de recherche, un esprit à nul autre pareil.

Il s'agit ensuite de tous les Chercheurs et Enseignants-chercheurs, membres des différents comités (Comité scientifique, Comité de lecture, Comité de rédaction, etc.).

Il s'agit encore de la Direction des Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI).

Il s'agit enfin des membres fondateurs de la RERISS, garants moraux et scientifiques de la survie de cette œuvre commune.

Merci à vous tous.

Vive la recherche à l'UFR-SHS et longue vie à la revue RERISS.

Professeur BAHA BI Youzan Daniel
Directeur de Publication RERISS



Partage de l'aliment en Afrique : expression du renforcement du lien social et facteur de cohésion sociale

KOUASSI N'goran François, k_ngofr@yahoo.fr

Directeur de Recherches socio-anthropologie du développement

Université Alassane Ouattara Bouaké

Laboratoire Agroéconomie et Développement Rural (LADR)

Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
(LERISS)

Résumé

Le présent article se propose de montrer que le partage des aliments contribue à la cohésion sociale. Face à l'urbanisation de nos sociétés africaines, avec son corollaire de développement de l'individualisme et de nucléarisation des familles, il nous semble intéressant de montrer l'importance de prendre des repas en groupe.

Pour ce faire, les arguments du présent travail a été organisé suivant trois axes. Le premier axe présente le partage de l'aliment comme une expression de l'identité culturelle ; le deuxième présente le partage de l'aliment comme une source du renforcement du lien social, d'une part, comme un facteur de cohésion sociale, d'autre part. Quant au troisième, il met en relation l'urbanisation et les transformations sociales, que l'on observe à travers la réduction des opportunités de partage, la destruction du lien social et de la cohésion sociale.

Abstract

This article aimed to show that sharing food contributes to social cohesion. Faced to urbanization of African societies, with its corollary of development of individualism and nuclearization of families, it seems interesting to show the importance of eating meals in group.

To do this, the arguments of this work have been organized along three axes. The first axis presents sharing of food as an expression of cultural identity; the second presents sharing of food as a source of strengthening social ties, on the one hand, as a factor of social cohesion, on the other. As for the third, it relates urbanization and social transformations, which can be observed through reduction of sharing opportunities, destruction of social ties and social cohesion.



Introduction

L'alimentation, en général, est une référence constante de l'homme dans son organisation politique, économique et sociale. Le fait alimentaire est au carrefour de la vie sociale. Les aliments qui circulent véhiculent des messages d'appartenance, d'identité, de liens familiaux et d'obligations sociales. Cette circulation de nourriture représente le sang de la vie de la communauté. Le caractère de cohésion a autant d'importance que le caractère nutritif des aliments pour l'équilibre de la communauté et de ses membres.

L'individu mange à l'intérieur d'une logique culinaire. Ce que nous mangeons modifie et détermine notre être. L'alimentation est fondamentalement structurante parce que comme le souligne Fischler (2001), individuellement, elle socialise et acculture l'enfant ; collectivement elle symbolise et traduit dans ses règles le triomphe de la culture contre la nature, de l'ordre social contre la sauvagerie. En outre, elle signifie et concrétise les hiérarchies sociales. L'aliment a donc un rôle structurant, symbolique et représente un pilier essentiel dans la reproduction sociale.

Le partage de l'aliment constitue le symbole de l'unité du groupe domestique et familial (Chauveau, 1985). Comment cette unité se vit-elle ? Comment se perçoit-elle ? La consommation est-elle familiale ? Le plat est-il commun ou individuel ? Les hommes mangent-ils avec les femmes ? Les enfants avec leurs parents ?

1. Partage de l'aliment comme expression de l'identité culturelle

Les travaux de nombreux chercheurs dont Fischler, Barrou et al (2001) montrent que l'aliment dans une société est l'un des piliers de l'identité. Pour ces chercheurs, la complexité du fait alimentaire découle de sa fonction nutritive et de ses fonctions économiques, sociales, culturelles, religieuses... « *Tout ordre social, c'est-à-dire toute organisation humaine qui vit en collectivité, contribue à définir ce que l'on peut appeler un « ordre du mangeable* ». Barrou et al (2001).

L'alimentation exprime ainsi l'identité de la société et la structuration de celle-ci. En ce qui concerne la consommation de l'igname chez les Baoulé, on note toutes ces caractéristiques citées plus haut. Les rituels de la fête des ignames traduisent une identité du groupe. Ces rituels comportent des épreuves de types alimentaires. Les différents mythes sur l'igname expriment la souffrance des peuples.

Incorporer un aliment c'est au plan réel et au plan imaginaire incorporer tout ou partie de ces propriétés. Pour Fischler (2001), les aliments que nous absorbons fournissent non seulement l'énergie que consomme notre corps mais nous modifie sur le plan imaginaire de l'intérieur : ce qui est incorporé modifie l'état de l'organisme, sa nature, son identité.



« L'incorporation est également fondatrice de l'identité collective et, du même coup de l'altérité. L'alimentation et la cuisine sont un élément capital du sentiment collectif d'appartenance... Les hommes marquent leur appartenance à une culture ou un groupe quelconque par l'affirmation de leur spécificité alimentaire. L'homme mange à l'intérieur d'une culture. L'aliment construit le mangeur » (Fischler, 2001, P.64).

« Les aliments sont porteurs de sens, et ce sens leur permet d'exercer des effets symboliques et réels, individuels et sociaux.... Ils permettent de construire et de mettre en scène la réalité et les rapports sociaux. Ils s'utilisent conformément à des représentations et des usages qui sont partagés par les membres d'une classe, d'un groupe, d'une culture. La nature de l'occasion, la qualité et le nombre des convives, le type de rituel entourant la consommation constituent autant d'éléments à la fois nécessaires, signifiants et significatifs. Les aliments s'agrègent eux-mêmes en repas ou occasions de consommation qui, à leur tour, permettent de structurer les situations et le temps» (Fischler, 2001, p 81).

2. Partage de l'aliment comme source du renforcement du lien social et facteur de cohésion sociale

Le repas se prend selon les différentes générations et le sexe. Les femmes mangent entre elles. Les enfants, les hommes âgés ont leur part. Mais il arrive que les jeunes filles mangent avec leurs mères et les jeunes garçons avec leurs pères. Cette répartition sexuelle et sociale des repas est un indicateur de cohésion sociale. Dans les sociétés rurales le comportement alimentaire, fonction des règles de commensalité amène les individus à une intégration sociale.

C'est en partageant ensemble un repas commun qu'on s'intègre à la vie communautaire. Manger un plat de foutou d'igname ou tout autre met ensemble participe à la socialisation de l'individu, c'est-à-dire à son apprentissage, à son éducation, à la fraternisation et à l'intégration de l'individu à sa cellule familiale, à sa classe d'âge et à sa communauté. Partager un repas manifeste un symbolisme entre l'individu et son groupe social.

Manger avec le groupe permet au groupe de mieux protéger l'individu des éventuels empoisonnements dus à la jalousie d'un quelconque membre du groupe. L'acte de manger ensemble, de partager le repas remplit au plan sociologique deux fonctions ; celle de protection de l'individu et celle de son intégration sociale. Prendre son repas seul signifie qu'on a des difficultés d'intégration à sa cellule familiale ou à sa communauté.

Le partage social contribue à la mémorisation. Il contribue à la construction de la mémoire de la société.



Le partage du repas contribue au renforcement des liens sociaux et affectifs entre les membres du groupe. Une dynamique particulière se développe en effet entre les différents consommateurs. Le partage social a lieu entre proches de pratique régulière, il entraîne un courant de régénération des liens sociaux.

En utilisant la méthode de la morphologie comparative, Mauss (1983) essaie d'analyser les structures de l'échange dans les communautés comme phénomène social total. L'échange dans les sociétés traditionnelles a un caractère rituel dans le système de prestations totales. Par exemple, dans l'institution du potlatch, il présente une obligation réciproque de rendre le don pour le don, et de rendre avec excès. Il revient à la psychologie sociale d'établir, à partir de cette réciprocité positive, la structure de la communauté autour de ce commerce sans bénéfice. Il présuppose que des individus consomment en commun pour la seule satisfaction d'échanger. Ce système d'échange globalise tous les aspects de la vie sociale et quotidienne jusqu'aux fêtes religieuses, aux aumônes, aux sacrifices et aux jeux. L'esprit de la chose donnée lui attribue un pouvoir magique de transmission que celui qui reçoit n'a pas la force de refuser ; l'homme qui participe au potlatch devient une articulation de la communauté qui fonde le lieu social et crée le lieu religieux.

Pour paraphraser Mauss, le partage d'un repas dans la société africaine participe à l'obligation de donner et de recevoir qui, loin d'être de nature morale ou métaphysique, est transcendante à l'organisation sociale et implique une dynamique autour de laquelle se cristallisent des institutions.

3. Urbanisation et transformations sociales : réduction du partage, destruction du lien social et de la cohésion sociale

Les priorités de choix et modes de communication montrent le changement des comportements alimentaires surtout dans les zones urbaines. Les modèles urbains de consommation se démarquent des habitudes alimentaires traditionnelles des zones rurales, reflétant des changements dans les systèmes d'approvisionnement, les modes de vie, les activités économiques et le contexte social.

Deux facteurs principaux expliquent cette évolution : la transformation des réformes alimentaires et l'évolution des conditions sociales de la consommation.

Elle est le fait d'une urbanisation croissante des sociétés africaines. Cette urbanisation est le facteur fondamental dans la transformation des régimes alimentaires. Dans les villes africaines, les consommations alimentaires subissent des évolutions liées aux bouleversements démographiques, sociaux et économiques.

Ces évolutions se manifestent par l'apparition de certains aliments dans la consommation et par l'abandon de certains mets traditionnels.



L'urbanisation, qui influence à des degrés ces différents déterminants, marque forcément de son empreinte les styles alimentaires dans leurs multiples composants.

Facteur important dans cette transformation, elle entraîne avec la croissance démographique accélérée, une croissance de la demande alimentaire et la mise en place de certaines structures pour la satisfaction de cette demande. Elle implique d'autre part des modifications dans la structure de la consommation alimentaire.

Dans la vie citadine, l'univers techno-bureaucratique du travail, entraîne une atomisation de l'individu et de nouvelles formes d'isolement ou de solitude urbaine, qui avaient été décrites dès les années cinquante, notamment par David Riesman dans « La foule solitaire » (Riesman, 1952).

Avec l'exode rural note Fischler (2001), l'individu vit déjà en déracinement, coupé qu'il est de sa communauté d'origine, de la famille étendue, des réseaux d'amitié et de parenté traditionnels. Par rapport au village, le mode de vie citadin moderne impose souvent un isolement social.

Dans ce mode, Héran (1987) remarque que l'univers du travail, fortement hiérarchisé, bureaucratisé, l'habitat collectif, le repli sur la vie domestique, contribuent à restreindre la sphère des contacts interpersonnels. L'entreprise et l'habitat ne remplace pas dans la vie quotidienne les réseaux de relations et d'habitudes caractéristiques des modes de vie plus traditionnels.

L'étude des rapports de voisinage confirme que l'habitat collectif est de tous les types d'habitat celui qui est le moins propice à l'établissement de rapports de voisinage.

Les conditions de vie nouvelle dans les centres urbains favorisent la mise en place de nouvelles structures de restauration (maquis, restaurants...), en vue d'offrir aux urbains une consommation de produits alimentaires d'utilisation et de préparation facile. En milieu urbain, la ration alimentaire moins liée à l'autoconsommation se diversifie.

De plus en plus dans les villes africaines, les industries alimentaires offrent des produits prêts à l'emploi ce qui a pour conséquence de modifier les lieux de prise des repas. Ainsi, le nombre de repas pris à domicile diminue considérablement. Il devient donc difficile d'identifier les aliments eux-mêmes : leur origine est extérieure, parfois lointaine, étrangère ; leur histoire est désormais difficilement accessible ; leur préparation échappe de plus en plus à la conscience du consommateur final et brouille la perception du mangeur.

A Abidjan, ce phénomène est en hausse. Un repas sur trois est pris à domicile. Le reste, deux sur trois repas sont pris hors du domicile, à la cantine ou au restaurant. Ce phénomène contribue fortement à altérer l'identité des aliments.

Pour Fischler (2001, p 373 -387) :



La civilisation urbaine et technique qui s'est installée à partir des années soixante apporte avec elle des rapports nouveaux entre individualité et collectivité. L'individualisme et l'hédonisme gagnent. Mais avec l'individualisme on voit aussi progresser des problèmes qui lui sont liés, et notamment le relâchement de certains liens sociaux. »

Conclusion

Le partage de l'aliment intervient dans la quasi-totalité de la vie des peuples traditionnels en Afrique et intègre leur vision du monde. Par exemple, pour exprimer leur générosité ou leur solidarité envers parents ou amis, les sociétés traditionnelles africaines offrent des aliments. Au niveau des systèmes de parentés, l'aliment permet également au groupe de raffermir son unité au-delà des divisions quotidiennes, de fortifier les relations matrimoniales ou de marquer la séparation au sein de la famille. L'échange de l'aliment est une opération des structures symboliques qui unifient les membres d'une société et qui figurent leurs interdépendances.

En zone rurale, le don et le partage sont d'actualité. Ce mode de fonctionnement de la société paysanne donne à l'aliment sa véritable dimension sociale faite de sociabilité, de solidarité et de cohésion au sein de la famille et de la communauté.

Bibliographie

FISHER, C. 2001, *L' Omnivore*. Paris, Odile Jacob, 440 p

BINI, M., 1983, *Société en mutation : Une étude socioculturelle des transformations sociales observées dans deux villages du centre et de l'ouest centrafricain*. Thèse de troisième cycle Sociologie, Université Paul Valéry, Montpellier III, 310 p.

ETIENNE P., 1972, *La structure des groupements familiaux chez les baoulés*. Abidjan, ORSTOM.

KOUAKOU, N. F., 2006, *La contribution de la bouche*, inédit.

KOUAKOU, N. F., 2006, *le sens de la solidarité en Afrique*, inédit.

KOUASSI, N.F, 2009, *L'igname chez les Baoulé, essai d'une socio-anthropologie de l'alimentation*, thèse de Doctorat d'Etat, Université de Bouaké